

COMITE DE DEFENSE DU CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ SITE DE FEURS



Vidéo La barbe: comprendre la problématique nationale

<https://www.youtube.com/watch?v=rWA74SI10nA>

CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ

Quel avenir ?

Le rôle du Comité de défense du CHF

- **Alerter et informer** la population des décisions de réduction de l'offre de soins hospitalière = Décisions prises par les décideurs (ARS, CHU, CHF)

Etre informer correctement = DEMOCRATIE SANITAIRE

- COMITE = **Représentants d'usagers**, de professionnels de santé du territoire, d'élus du territoire
- Force de propositions dans la prise en charge des patients = défendre et promouvoir une **MEDECINE DE QUALITE** SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Actions du Comité 2017/2018



- Maintien des **Urgences + SMUR** du site de Feurs 24H/24 et 7J/7
- Information de la population sur la Sécurité Sociale : **Film « la Sociale »**
- Rencontres avec Mr Borowczyk, **Député** de la Loire; Mr Tissot, **Sénateur** de la Loire
- Rencontre avec les **administrateurs provisoires** le 02 mars 2018, Mr Kennouf et Dr Lopez
- **45 signatures de médecins généralistes** d'un courrier pour la défense du service de cardiologie
- **Mobilisation** devant le CHU le 20 mars : 150 personnes
- Multiples communications (mails, courriers, entretiens téléphoniques...), rencontres

Comprendre l'attaque directe sur le service de cardiologie de Feurs?

- La décision de ne pas mettre d'internes, prise par l'ARS/Doyen de la Faculté/CHU/la direction du CHF ainsi que des médecins de Montbrison
- Aucune concertation avec les médecins cardiologues de Feurs
- Mobilisation forte du Comité pour une réouverture des postes avec le soutien fort des Sénateurs de la Loire sur l'impulsion du Sénateur Jean-Claude TISSOT
- Aucun interne n'a choisi les postes car il leur est faussement annoncé la fermeture du service juste avant de choisir!!!

Mobilisation forte du service de cardiologie

Vidéo pour recrutement d'un cardiologue par l'équipe (vidéo)

<https://www.youtube.com/watch?v=hkuJEJdulls&t=2s>

Mobilisation forte du Comité

- Informations aux élus et à la population
- Réunion publique
- Proposition d'un projet médical pour le CHF
- Initier une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Contexte du Centre Hospitalier du FOREZ

- Réduction de lits d'hospitalisation sur les 2 sites:
 - Diminution de lits d'avals aux services d'urgences
 - Surcharge de patients en attente dans les couloirs des urgences de l'ensemble des établissements du territoire
 - Risque sanitaire = augmentation de morbi-mortalité dans les couloirs et sur les brancards... dignité humaine?
- Réduction des plateaux techniques
- Restructuration des équipes soignantes (positif/négatif)
- Investissements disproportionnés
- CONSEQUENCES = BAISSSE de L'ACTIVITE = AUGMENTATION DU DEFICIT

Toutes ces décisions prises contre toute logique économique, démographique, médicale ont conduit à une augmentation du déficit du CH du Forez de 3 à 8.3 Millions d'euros !! Et ceci malgré les aides directes de l'ARS de 15 Millions d'euros depuis 2014...

=> décision de mise sous tutelle le 1 janvier 2018...

Intervention de la Ministre Agnès Buzin sur France inter

- <https://www.franceinter.fr/emissions/questions-politiques/questions-politiques-25-mars-2018>
- <https://t.co/7mLVgZVs9X>

Qu'attendre de nos services hospitaliers périphériques du CHU?

- service de médecine de **spécialité** en collaboration avec le CHU
- **plateau technique** gradué en collaboration avec le CHU
- Projets de renfort du lien **ville – hôpital**: CPTS

But: répondre aux besoins de nos **PATIENTS** dans chaque **TERRITOIRE**

PROPOSITIONS DU COMITE

- **Proposition de projet médical pour le Centre Hospitalier du Forez**
- Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

Proposition de Projet Médical pour le Centre Hospitalier du Forez

CONSTRUIRE
et arrêter de DETRUIRE ...

1/ Le contexte :

_ Un CHF mais 2 sites, Feurs et Montbrison distants de 30 Km. Feurs est situé sur l'axe St Etienne Roanne et Montbrison davantage à l'ouest du département. Cette distance entre les 2 sites est aggravée en raison d'un accès routier de type routes de campagne ...,

_ **2 territoires importants en population avec 250 000 habitants** pour le Centre Loire + périphérie **avec une accélération de la démographie sur la région de Feurs,**

_ Territoire rural de chaque côté rendant l'accès aux urgences difficile,

_ **Rivalité ancestrale entre les 2 villes de Feurs et Montbrison et qui ne disparaîtra ... jamais,** à moins que ?

2/ Osons regarder les choses en face ! Une rivalité toujours présente ... à l'intérieur du CHF ...

_ La fusion est un échec ...

_ L'administration du CHF est montbrisonnaise dans l'esprit comme dans les faits,

_ Toutes les décisions prises depuis la fusion ont conduit au démantèlement progressif du site de Feurs = maternité (avant la fusion déjà), bloc opératoire, gastro-entérologie, chimiothérapie, attaque des Urgences de Feurs, attaque de la cardiologie, etc. Rien n'a été fait pour consolider les équipes de Feurs bien au contraire.

_ Toutes les décisions prises depuis la fusion n'ont rien apporté au site de Montbrison = bloc opératoire toujours pas aux normes et échec de la chirurgie, urgences à rénover, abandon de la chimiothérapie, ... qu'en est-il de l'autorisation de fonctionnement du site de Montbrison alors que ces normes incendie ne sont plus valables depuis le 31 Décembre ... 2017 !

Résultats ?

a/ diminution du nombre de lits sur les 2 sites,

b/ réduction du personnel sans effet sur le déficit,

c/ activité médico-chirurgicale en diminution alors que les patients se pressent aux portes mais que le fonctionnement actuel les accueille difficilement ...,

d/ perte d'attractivité,

e/ souffrance du personnel et risque de suicide ...

Certains diront :

le Projet Médical n'a jamais pu être mis en place !

Oui, car ce projet n'est pas légitime et même hypocrite. Il n'a fait que cristalliser les rivalités car il n'a aucun respect pour le site de Feurs qui est enraciné dans son territoire = liens très forts entre sa population, ses élus de campagne, ses médecins spécialistes et ses médecins généralistes.

De plus, le site de Feurs comprend des services efficaces, rentables, indispensables au bon fonctionnement du CHF et ces services ne sont pas ... respectés.

Il pénalise tout un territoire ce qui n'est pas admissible dans le cadre défini par l'ARS et le GHT.

Aucun territoire ne doit être laissé à l'abandon !

3/ Et pourtant !

Une vraie dynamique, une volonté importante de créer le CH du Forez est là ! La population, les élus, les médecins généralistes, les médecins spécialistes du site de Feurs ont voulu maintenir un site de Feurs fort au service du CH du Forez

mais

personne jusqu'à présent n'a voulu entendre, accepter leurs arguments ...

L'ARS a pourtant maintenu l'activité des Urgences de Feurs + SMUR 24H/24 7j/7 malgré la décision de la Direction du CHF !!

Une belle victoire du Comité, donc de vous tous !!

4/ Le CH du Forez doit créer des liens confraternels et respectueux des 2 sites

- ⇒ Le projet médical doit accepter l'idée de 2 sites complémentaires et équilibrés
- ⇒ Certains diront : il faut éviter les doublons ! OUI MAIS, les 2 sites sont distants de 30 Km ce qui impose une présence médicale de qualité pour les 2 territoires. Soyons exigeants !
- ⇒ La création de CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) : Cela va permettre de renforcer les liens de confiance entre l'ensemble du CHF et les équipes de soins primaires (structurés ou non en Maison de Santé Pluridisciplinaire ou Centre de Santé). Par ce fait, il est logique de proposer une présence médicale de spécialités sur les 2 sites.

Notre proposition de Projet Médical

1/ Ce qu'il faut maintenir sur les 2 sites

- _ Un service d'Urgences + UHCD avec SMUR 24H/24 7 jours sur 7,
- _ Un service de radiologie conventionnelle et spécialisée,
- _ Un service de gériatrie.

2/ Ce qu'il faut comprendre

_ La prise en charge des patients change mais l'évolution vers une médecine spécialisée basée uniquement sur des avis consultatifs est insuffisante et est une erreur.

_ L'ouverture de services de semaines ou hôpitaux de jour est une idée à développer

MAIS

uniquement s'il existe, adossé à ces services, un vrai pôle de médecine avec un sénior. Nous sommes dans un milieu rural et les patients pris en charge ne peuvent certainement pas tous rentrés chez eux le week-end pour revenir ensuite le Lundi ...

De même, cela influence beaucoup l'attractivité pour les jeunes Internes qui n'apprennent pas grand-chose dans un service de semaine ...

Cela influence aussi beaucoup l'attractivité du territoire pour l'installation en campagne des jeunes médecins.

Tous les médecins spécialistes ne souhaitent pas se déplacer d'un hôpital à l'autre pour ne faire que des consultations.

Le patient se doit d'avoir un médecin référent capable de faire une synthèse dans son dossier.

3/ Une piste de recherche

= Définir une orientation à chaque site toujours dans l'esprit de complémentarité

Mettre la gériatrie à Feurs et le reste à Montbrison, c'est NON !

A/ Sur le site de Feurs : pôle médecine cardiologie pneumologie

a/_ **Le maintien du service de cardiologie est indispensable et non négociable.** Ses racines sont plongées dans le territoire de Feurs. Il prouve au quotidien toute son efficacité, sa rentabilité et sa croissance. Le déraciner pour le transporter sur Montbrison est une énorme erreur car cela va le détruire et provoquer la fuite des patients vers St Etienne et Roanne ...

_ **Maintien de l'Unité de Soins Intensifs Cardiologie =USIC**

_ **Prévoir de remettre en avant le projet de rééducation cardiologique** ce qui permettra d'accentuer encore son dynamisme, d'attirer des médecins,

_ **Garder une salle dédiée à la pose de pacemaker.**

b/_ **Adosser la pneumologie au service de cardiologie.** Les besoins dans cette spécialité sont énormes. La prise en charge de ces patients est très difficile car il n'est pratiquement plus possible d'avoir de rendez-vous dans des délais raisonnables ... La complémentarité cardiologie pneumologie est évidente.

c/ Conserver le service de médecine polyvalente qui est en plein essor.

Il est largement utilisé par les médecins pour des hospitalisations à orientation autre que cardiologique. Il est efficace et de bonnes relations sont en train de naître avec les spécialistes de ce service.

d/ Développer le suivi post-natal en place sur Feurs pour favoriser la Maternité de Montbrison.

e/ L'activité de radiologie continue de progresser sur Feurs d'autant qu'un nouveau scanner est arrivé en Juin 2017.

Pourquoi ne pas envisager une IRM sur Feurs ?

car, à ce jour, il est de plus en plus difficile d'avoir des rendez-vous dans des délais acceptables que ce soit sur St Etienne, Roanne ou Montbrison ? Cela serait un vrai service rendu à la population du centre du département.

B/ Sur le site de Montbrison : pôle chirurgie ? Gastro-entérologie Maternité Pédiatrie Psychiatrie

a/ _ **Définir le site de Montbrison comme pôle de chirurgie** fend le coeur des Foréziens qui ont un bloc opératoire tout neuf ce qui n'est pas le cas de Montbrison ... mais il faut savoir s'adapter à cette nouvelle situation bien que la chirurgie soit en perte de vitesse ... car les patients sont partis sur Roanne et St Etienne ... et que la Clinique Nouvelle n'est pas loin ...

b/ _ **Soutenir le service de gastro-entérologie** puisque les endoscopies se font déjà maintenant sur ce site-là malgré les inconvénients du bloc ...

c/ _ Soutenir le service de psychiatrie,

adapter son fonctionnement car tout le monde est en grande souffrance : les patients comme les soignants ... Développer le nombre de lits, les consultations car la prise en charge de nos patients est moribonde sur les territoires de Feurs et de Montbrison.

d/ _ Adapter le fonctionnement de la maternité et de la pédiatrie,

e/ _ Le service Soins Intensifs Polyvalents de Montbrison ne doit plus fonctionner comme actuellement. Il doit être sérieusement réévalué ...

1.2 Millions d'euros de déficit par an en moyenne

pour seulement 8 lits n'est pas admissible dans ce contexte.

Faut-il voir avec l'ARS le budget adapté qui peut lui être adossé ?

C/ Cas particuliers

_ Les services administratifs sont basés à Montbrison ce qui est un vrai handicap pour le site de Feurs.

Il va falloir être attentif à garder à l'esprit que le site de Feurs n'est pas le subalterne de Montbrison. Il faut trouver des passerelles admises des 2 sites.

Conclusion :

Ce projet n'est pas parfait ... Il a le mérite de voir en face l'échec de cette fusion et d'autoriser une évolution des 2 sites dans une perspective positive, une perspective qui apaise les tensions de ces 2 territoires. Nous restons bien entendu ouvert pour le retravailler ensemble.

Actuellement, il n'y a que de la rancœur et cela pénalise le fonctionnement entier du CH du Forez. Refuser, voiler ces sentiments va précipiter le CH du Forez encore davantage dans l'abîme où il s'enfonce.

Si le Centre Hospitalier du Forez perd de son dynamisme dans la plaine, le GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) gouverné par le CHRU de St Etienne aura beaucoup moins de difficultés à trouver des postes d'Internes !

Mais le CHRU de St Etienne sera responsable de la désertification de nos territoires et se le verra reprocher ... Il sera discrédité aux yeux des autres GHT dont Lyon ou Clermont Ferrand qui ne sont pas si loin.

On aura alors accepté que la présence médicale de proximité n'a plus d'importance ... jusqu'à ce que l'on admette dans quelques années que le regroupement des soins sur les grandes structures était aussi une erreur ... Les hommes sont ainsi. Ils n'admettent jamais leurs erreurs ??

En tout cas, nous sommes toujours là pour les avertir !

Vous êtes toujours là pour soutenir le CH du Forez !

Les différentes Directions du CH du Forez ont conduit au déficit actuel ...

La Tutelle et l'ARS sont maintenant responsables de l'Avenir de notre hôpital et de notre santé. Vont ils choisir d'abandonner notre territoire ?

Ils ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas ...

Merci de votre présence,

Merci de votre attention.

CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ

FEURS

- SERVICE CARDIO-PNEUMOLOGIE
- USIC / SSR CARDIO / SALLE PM
- SERVICE MEDECINE POLYVALENTE
- SUIVI PERINATALITE A DOMICILE

**_ Un service d'Urgences + UHCD avec SMUR
24H/24 7 jours sur 7,
_ Un service de radiologie conventionnelle
et spécialisée, + IRM?
_ Un service de gériatrie**

MONTBRISON

- POLE CHIRURGIE / adaptation SIP?
- SERVICE DE GASTRO-ENTEROLOGIE +
SERVICE MEDECINE POLYVALENTE
- SERVICE DE PSYCHIATRIE
- POLE MERE ENFANT

**_ Un service d'Urgences + UHCD avec SMUR
24H/24 7 jours sur 7,
_ Un service de radiologie conventionnelle
et spécialisée, + IRM
_ Un service de gériatrie**

PROPOSITIONS DU COMITE

- Proposition de projet médical pour le Centre Hospitalier du Forez
- **Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)**

CPTS

Communautés Professionnelles Territoriales
de Santé

- Réflexion collective: s'approprier une base pour définir les réels besoins de soins de NOTRE TERRITOIRE
- L'offre de soins s'articule AUTOUR DU PATIENT:
 - Equipe de soins primaires (médecine générale **coordonnée** en équipe)
 - Equipe de soins secondaires (**spécialistes** libéraux et hospitaliers)
 - Plateaux techniques et services hospitaliers (importance d'**une offre de soins graduée** et non dégradée)

CPTS : les thèmes abordés

- Renforcer la prévention et le dépistage
- **Développer les relations ville – hôpital**
- Favoriser l'éducation à la santé et l'éducation thérapeutique
- Aider à l'organisation de la continuité et de la permanence de soins
- Appui aux confrères et aux collectivités pour les installations :
 - Maison de santé à Feurs ? À Balbigny ?
- Favoriser l'usage de l'information communicante :
 - Messagerie sécurisée, lettres et examens numériques...

CPTS = mieux se faire entendre des partenaires institutionnels

- Circulaire 2 décembre 2016:

« Les projets médicaux partagés des GHT (Groupement Hospitalier Territorial), devront tenir compte des projets émergents ou déjà élaborés portés notamment par les professionnels de ville, dans le cadre des ESP (Equipe de Soins Primaires) et CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé). »

Comment construire une CPTS?

- Se baser sur une association loi 1901
- Catégories d'acteurs
 - Professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Aide par l'URPS à l'élaboration des projets
- Soutien financier de l'ARS pour la construction de la CPTS
- Territoire correspondant à un bassin de vie d'une population:
 - Forez Est avec l'articulation du site de Feurs pour un appui organisationnel et logistique

Intérêt d'une CPTS pour le site de Feurs

- Acteurs médicaux maintenus et soutenus sur site car porteur de projets dans la CPTS:
 - développer le futur service cardio-pneumologie de Feurs et la médecine polyvalente
- Réactivité et dynamique attractive pour de nouveaux professionnels de second recours sur le site de Feurs
- Projets émergents de la CPTS respectés par la GHT
- Possibilité au membre de la CPTS d'intégrer la CME (Commission médical d'établissement) du CHF

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



PLACE AUX QUESTIONS...

- Territoire de la CPTS? Lié à l'implication des acteurs?
- Dimension cohérente pour maintenir une proximité efficace?
- Implication des élus?
- Implication de la population?